



CANDIDATER &
S'INSCRIRE

ESPE

DEVENIR
ENSEIGNANT

FORMATIONS

SINAP

CLES B2

RECHERCHE

EVALUATION
QUALITE

INTERNATIONAL

Accueil > FORMATIONS > Master MEÉF Pratiques et Ingénierie de la Formation > **Parcours ECLA**

Parcours ECLA

Ecole inCLusive et Adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques des enfants et adolescents

Ces formations se déroulent sur le site ESPÉ de Villeneuve d'Ascq et sont assurées par l'Unité de formation ASH et s'adresse aux enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou contractuels employés par contrat à durée indéterminée, exerçant leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements scolaires et dans les établissements et services accueillant des élèves à BEP.

Contacts

- Responsables pédagogiques Caroline Desombre, Céline Ryckebusch et Emmanuelle Vincent,
- Secrétariat : Nathalie Meirland

MASTER MEÉF

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

- Démarche d'identification et d'analyse des besoins éducatifs particuliers
- Recherche de réponses adaptées aux besoins éducatifs particuliers des publics
- Analyse des pratiques et des situations professionnelles
- Caractérisation des identités professionnelles et des périmètres d'activité
- Accompagnement des acteurs impliqués dans la scolarisation des élèves à besoins spécifiques : devenir une personne-ressource
- Mutualisation des compétences en accord avec le cadrage national organisé par le BO n°7 du 16 février 2017

CERTIFICATION CAPPEI

L'ESPÉ Lille Nord de France propose des formations préparant à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), commun aux enseignants du premier degré et du second degré.

L'ESPE Lille Nord de France propose des parcours de formation conduisant aux épreuves du **certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)**. Ils sont organisés à l'intention des enseignants du premier et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, exerçant leurs fonctions dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et contribuant à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement ;

Des modules de formation d'initiative nationale peuvent aussi être proposés.

Conformément au BO n°7 du 16 février 2017, la formation est composée :

- ▶ d'un tronc commun de 144 heures
- ▶ de deux modules d'approfondissement d'une durée totale de 104 heures ;
- ▶ d'un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée de 52 heures ;
- ▶ de modules de formation d'initiative nationale d'une durée totale de 100 heures en N+1.

Les modules de professionnalisation dans l'emploi sont :

- ▶ enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté ou en établissement régional d'enseignement adapté ;
- ▶ travailler en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté - aide à dominante pédagogique ; travailler en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté - aide à dominante relationnelle ;
- ▶ coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire ;
- ▶ enseigner en unité d'enseignement ;
- ▶ enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé ;
- ▶ exercer comme enseignant référent de scolarisation ou comme secrétaire de commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés », accessible après une expérience professionnelle de deux ans comme enseignant spécialisé.

L'ESPE LNF propose tous ces modules de professionnalisation, mais leur ouverture est conditionnée au nombre de candidats inscrits.